

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 12 février 2016 relatif à l'intérim des fonctions
de directeur du Conseil national des activités privées de sécurité**

NOR : INTD1604502A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles R. 632-3, R. 632-6 et R. 632-13 ;

Vu le décret du 8 février 2016 portant cessation de fonctions du directeur du Conseil national des activités privées de sécurité,

Arrête :

Article 1^{er}

M. François PÉNY, secrétaire général du Conseil national des activités privées de sécurité, est chargé de l'intérim des fonctions de directeur du Conseil national des activités privées de sécurité.

Article 2

Le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 février 2016.

Pour le ministre et par délégation :

Le préfet, secrétaire général,

D. ROBIN